



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 24 septembre 2020

L'honorable Anita Anand
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
11, rue Laurier
Gatineau (Québec) K1A 0S5

Anita.Anand@canada.ca

Demande d'information : IR0542

Madame la Ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)f) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat d'évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement à la demande de tout sénateur ou député.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir une ventilation de tous les coûts supplémentaires encourus à ce jour par le Bureau de la traduction en raison des services d'interprétation au Parlement dans le contexte de la pandémie, où certains députés participent virtuellement. Ces coûts devraient comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants

- Coûts liés au processus de dotation, à la rémunération des interprètes supplémentaires engagés, ou tout autre coût lié à l'augmentation du nombre d'interprètes disponibles lors des réunions parlementaires à distance et à la réduction de la durée des affectations virtuelles des interprètes afin de leur permettre de se reposer;
- Coût du projet de recherche visant à remédier à la charge mentale et à la fatigue que les interprètes ressentent lors de l'interprétation à distance;
- Coût de tout appareil audio acheté pour améliorer la qualité du son, ou tout autre coût lié à la fourniture d'une interprétation à distance pendant la pandémie.

Veuillez également fournir toute prévision des coûts que vous avez pu préparer pour les semaines/mois/trimestres à venir. Si vous ne disposez pas des coûts calculés, veuillez indiquer le nombre d'interprètes supplémentaires engagés, leur rémunération moyenne et le nombre d'heures supplémentaires mensuelles.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **9 octobre 2020**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

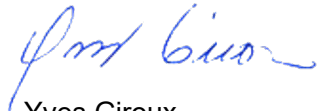
Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Govindadeva Bernier (Govindadeva.Bernier@parl.gc.ca, 613-769-4988).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 9 octobre 2020, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devez fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget

c. c. Antoine Brunelle-Côté, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjoint du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique
Bill Matthews, Sous-ministre, Services publics et Approvisionnement Canada

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0542